



LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
DEPUTE DE LA HAUTE-CORSE

Ajaccio, le 28 OCT. 2011

PG/FDP/ESC/11/Cab n° 1105

Monsieur le Ministre,

Ainsi que vous le savez, les événements qui se sont déroulés à Furiani dans le cadre de la rencontre entre le Sporting Club de Bastia et le Racing Club de Lens, ont suscité des commentaires et des réactions sans commune mesure avec les faits.

Celle du Président de la Ligue de Football Professionnelle, Monsieur Frédéric THIRIEZ, m'a surpris parce qu'elle est intervenue en amont de la décision de la commission de discipline avant même que la procédure contradictoire n'est permis un débat équitable.

Aussi, je n'ai pas manqué, interrogé par les deux Conseillers à l'Assemblée de Corse, de formuler mon point de vue sur cette lamentable affaire.

J'ai également transmis un courrier à la ligue dont je me permets de vous adresser, ci-joint, la copie.

Nous ne souhaitons aucun traitement de faveur, mais tout simplement une égalité de traitement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

et de mon cordial souvenir

Paul GIACOBBI

P. J. : une

Monsieur David DOUILLET
Ministre des Sports
95 avenue de France
75650 PARIS